

PÉDAGOGIE
PRATIQUE
À L'ÉCOLE

animer une BCD

DOMINIQUE RIGHI

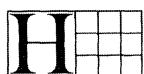


HACHETTE
Éducation

PÉDAGOGIE PRATIQUE À L'ÉCOLE

ANIMER UNE BCD

Dominique RIGHI



HACHETTE
Éducation

L'auteur

Dominique Righi a commencé sa carrière comme institutrice, puis est devenue documentaliste de l'Éducation nationale au CRDP de Poitiers. Elle est actuellement professeur de documentation dans un lycée professionnel de la Vienne.

Couverture : *Studio Favre-Lhaïk*

Conception et réalisation : *Insolence, NC*

I.S.B.N. 978-2-01-181593-4

© HACHETTE LIVRE 1993, 43 quai de Grenelle, 75905 Paris Cedex 15.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

Comment se sont développées les BCD ?	5
---	---

PREMIÈRE PARTIE : COMMENT GÉRER LA BCD POUR DÉVELOPPER LA LECTURE ET LA DOCUMENTATION ?

La collecte des documents	11
L'enregistrement	13
L'équipement	18
<i>Questions/réponses</i>	21
Traiter des documents	23
Le catalogage	24
L'indexation	31
Mettre à disposition	36
Mettre en mémoire l'information	37
La cotation	43
Le stockage des documents ou classement	49
L'exploitation et la diffusion du fonds	53
L'évaluation	58
<i>Questions/réponses</i>	62

DEUXIÈME PARTIE : COMMENT APPRENDRE À MIEUX LIRE GRÂCE À LA BCD ?

La lecture et ses pratiques	67
Qu'est-ce que lire ?	71
Pour apprendre à bien lire	75
... Développer la maîtrise du langage	76
... Construire du sens	78
... Rencontrer les productions pour la jeunesse	80
Apprendre à écouter	84
Se familiariser avec tous les écrits	87
Sensibiliser aux métiers du livre	90
Reconnaître les différents genres littéraires	92
Explorer d'autres supports que l'écrit	94
Apprendre à mieux communiquer grâce aux écrits	97
Communiquer avec l'extérieur	101
Apprendre à devenir responsable et autonome	105
L'activité du prêt	109
<i>Questions/réponses</i>	111

TROISIÈME PARTIE : COMMENT APPRENDRE À SE DOCUMENTER DANS LA BCD ?

Enseigner la documentation ?	115
Explorer la BCD	117
Organiser l'espace	119
Quelques activités pour s'approprier le mode de classement des documents dans la BCD	122
Manipuler les livres	125
Explorer les livres	126
Quelques activités autour des couvertures et des pages de titre	128
Les parties liminaires des livres.....	130
Activités autour des parties liminaires des livres	132
Consulter et utiliser l'ordinateur	134
Explorer les périodiques	139
Activités à partir des périodiques	142
<i>Questions/réponses</i>	146
Analyser l'information	148
Indexer	151
Activités permettant d'explorer le langage documentaire.....	158
Activités pour sensibiliser les élèves à l'indexation.....	159
Apprendre la cotation ?.....	161
<i>Questions/réponses</i>	163
S'autodocumenter.....	165
Analyser le sujet de la recherche	168
Rechercher les documents et les sélectionner.....	170
Repérer et exploiter l'information dans les documents	171
Produire et communiquer	172
Évaluer et s'évaluer	174
<i>Questions/réponses</i>	176
La BCD doit être l'œuvre de tous	178
 ANNEXES	
Bibliographie	181
Glossaire	182
Index	191

COMMENT SE SONT DÉVELOPPÉES LES BCD ?

▲ L'origine des bibliothèques scolaires

Dès la fin du XIX^e siècle, l'écopier apparaît comme le relais de l'école au sein des familles où il fait pénétrer les valeurs de l'éducation et de l'instruction grâce aux livres qu'il apporte. L'implantation des bibliothèques au sein de l'école n'est pas une idée nouvelle : Gustave Rouland, alors ministre de l'Instruction publique, signe le 1^{er} juin 1862 un arrêté qui fixe **l'organisation d'une bibliothèque dans chaque école primaire**. Installée dans une salle de l'école, cette « *armoire-bibliothèque* » tient aussi souvent lieu de bibliothèque municipale dans les petites communes.

Ces bibliothèques scolaires ont connu un vif essor. Elles s'inscrivent dans un **contexte économique et démographique où la société prend peu à peu conscience de la nécessité d'instruire les classes laborieuses**. On en dénombre trente-sept mille en 1882, lorsque l'obligation scolaire est instituée. Atteignant le chiffre de quarante-trois mille en 1902, leur nombre n'a cessé de décliner par la suite. Les bibliothèques scolaires sont délaissées parce que leurs fonds n'ont pas été renouvelés, faute de moyens : les subventions des départements et des communes sont trop faibles.

À l'exception des bibliothèques d'école, il n'y a aucune bibliothèque enfantine en France avant la fin de la première guerre mondiale. La première est celle de l'**Heure Joyeuse, créée en 1924** dans le Quartier Latin à Paris. Elle fait figure de bibliothèque enfantine modèle. D'autres créations suivent, à Paris et en province. En 1965, la **Joie par les livres** crée une bibliothèque expérimentale pour enfants à **Clamart** et publie le *Bulletin d'analyses de livres pour enfants*. Dans les années 70/80, le nombre de ces bibliothèques enfantines s'accroît. Plusieurs conditions sociales y contribuent : l'accroissement du taux de scolarisation des enfants entre deux et cinq ans, le développement et la diversification de la production vers les classes d'âge les plus jeunes et les adolescents, permettent de renouveler l'offre de la littérature-jeunesse.

▲ Un développement lié à l'essor des méthodes actives

Aux États-Unis, les bibliothèques publiques sont déjà nombreuses et les premières sections enfantines datent du début du siècle. Dans les écoles élémentaires, les **premières bibliothèques centrales sont créées dans les années 1920**. À la même période se développent les **méthodes actives** dans l'enseignement américain avec un pédagogue comme Dewey : le goût de la recherche est encouragé et il faut **mettre de la documentation à la disposition des élèves**. Ce même phénomène se reproduit dans d'autres pays, comme au Québec dans les années soixante/soixante-dix. Le rapport Parent, en 1963, s'inscrit dans le plan de la réforme de l'enseignement de ce pays et préfigure déjà toutes les fonctions des futures BCD françaises.

En France, pendant ce temps, si sur le plan des bibliothèques d'écoles élémentaires il ne se passe rien, le contexte pédagogique évolue quelque peu. De nombreux éducateurs de l'ICEM développent les méthodes actives et un enseignement davantage centré sur l'élève en articulant le savoir sur le vécu des enfants. Parallèlement, les nouvelles instructions, du 4 décembre 1972 relatives à l'enseignement du français à l'école élémentaire, apportent quelques modifications aux conceptions traditionnelles de l'enseignement de la lecture. Elles font suite aux travaux de la commission Rouchette et tiennent compte de l'échec en lecture au cours préparatoire révélé par les statistiques. Ainsi l'apprentissage de la lecture devra devenir un **apprentissage long** : la **compréhension est nécessaire** dès la première année d'apprentissage et l'accent est mis sur la **lecture silencieuse**. Se met en place également la nouvelle pédagogie concernant les activités d'éveil.

Le développement des bibliothèques dans l'enseignement s'est effectué dans l'environnement culturel pré-cité et dans l'évolution du contexte scolaire : conquérir de nouveaux lecteurs, « *agir sur la détermination chez l'enfant d'une **propension durable** à la lecture* »¹, semblent communs aux bibliothèques enfantines et à l'école. Une collaboration et une réflexion conjointes ont pris place depuis la création de l'*Heure Joyeuse*. La bibliothèque enfantine entend devenir un partenaire à part entière du développement de l'enfant et l'école ne peut plus ignorer cette institution : **la BCD va naître de cette coopération**.

▲ Les premières bibliothèques centres documentaires (BCD)

C'est en **1972** qu'une première bibliothèque centrale est implantée **dans le Var**, au Muy. Cette même année, la revue professionnelle *Lecture et Biblio-*

1. Bernadette Seibel, *Bibliothèques municipales et animation*, Dalloz, 1983.

thèques consacre deux numéros spéciaux à la lecture de l'enfant à l'école primaire et met en valeur l'expérience des bibliothèques centrales étrangères. Deux autres implantations ont lieu ensuite à Keredern en Bretagne, et près de Clamart. Ces initiatives sont isolées mais le **contexte pédagogique** est favorable. La circulaire du 20 août 1973, relative à l'aménagement de l'espace scolaire, mentionne que « *l'école gravite autour d'un centre documentaire accessible à tous où sont rassemblés les moyens d'informer et d'apprendre.* »

En 1974, les bibliothécaires de la *Joie par les livres* et quelques chercheurs de l'INRDP réfléchissent sur le rôle de la bibliothèque au sein de l'école primaire. L'année suivante, ils créent l'Association pour le Développement des Activités Culturelles dans les Établissements Scolaires (ADACES) et mettent en place, en 1976, grâce à des subventions, une bibliothèque dans six écoles primaires, à Auxerre, Évry, Longvic, Poitiers, Rouen et Saint-Quentin. Les publications spécialisées recourent à une terminologie variée : *bibliothèque*, *bibliothèque d'école*, *centre documentaire* ; les bibliothécaires et les pédagogues qui travaillent à l'ADACES emploient **Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)** : ce terme s'est imposé aujourd'hui.

Les BCD ne touchent alors que quelques écoles expérimentales, mais elles suscitent l'intérêt des instances dirigeantes. Les textes réglementaires concernant les programmes de l'enseignement élémentaire les citent explicitement à partir de 1978. **C'est en 1984 que le ministre de l'Éducation nationale développe la définition de la BCD** : il s'agit de la circulaire relative à une « *action conjointe Éducation nationale/Culture dans le domaine de la lecture. Procédure expérimentale lancée dans les académies de Créteil, Grenoble, Lyon et Poitiers pour favoriser le développement des BCD dans les écoles.* » Depuis, les BCD se sont multipliées. Les préoccupations autour de la lecture sont évidentes, il s'agit avant tout d'**améliorer les performances des enfants les plus faibles en lecture et de gagner de nouveaux lecteurs.**

▲ La BCD suppose une pédagogie de projet

Le concept de BCD est développé dans les deux textes cités en bibliographie, celui de l'INRDP, de 1976, et celui du ministère, datant de 1984. Ses précurseurs et les institutions y précisent les fonctions de la BCD et les changements qu'elle est susceptible d'apporter. En quelques lignes, nous pouvons conclure qu'elle offre aux enfants une multiplicité d'écrits et une ouverture vers les supports audiovisuels. Dans une ambiance attractive, elle suscite non seulement les possibilités de savoir lire et un grand nombre d'acquisitions de savoir-faire (maniement des ouvrages, des fichiers, de la classification), mais aussi les possibilités d'aimer lire. La BCD devient un lieu de communication, elle peut accueillir des animations et contribuer à la création individuelle et collective en devenant une incitation à la production. Elle met l'accent sur la souplesse de fonctionnement, sur l'autonomie de l'enfant dans ses mouvements et dans ses

choix, sur sa participation à la gestion de la BCD, sur sa responsabilité pour modifier son statut au sein de l'école. Quant aux maîtres, la prise en compte de ce qui précède, l'importance de la composition et de la gestion du fonds, sa mise en commun, les invitent à gérer collectivement la BCD. Peu à peu, cette dernière devra conduire à la rupture de l'unité classe et amener les instituteurs à instaurer une pédagogie de projet et à travailler en équipe.

Les pionniers de la BCD ont perçu les dangers de leur généralisation. Ils ont eu le mérite d'évaluer leurs actions malgré de nombreuses difficultés. Qu'en est-il aujourd'hui ? Y a-t-il un modèle dominant de BCD ?

Cet ouvrage tente d'apporter des solutions aux modes de gestion, de fonctionnement et d'exploitation de la BCD. Les professeurs qui désirent progresser dans cette voie y trouveront, je l'espère, des éléments de réponses. La BCD nécessite une **pédagogie de projet**, elle est l'affaire de la communauté scolaire dans son ensemble : professeurs, élèves, parents d'élèves et partenaires de l'éducation.